

**NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF
DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES
EXERCICE 2020**

I – BUDGET PRINCIPAL

A - La section de fonctionnement

1 - Les dépenses

2 - Les recettes

B - La section d'investissement

1- Les dépenses

2- Les recettes

II – BUDGETS ANNEXES

Le budget global de la collectivité se constituera des budgets suivants :

- **Budget Principal**, retraçant l'ensemble des activités de service rendu par la collectivité ;
- **Budget annexe Établissement de Bains** regroupant les opérations relatives à la gestion de l'équipement ;
- **Budget annexe Parking**, retraçant l'ensemble des activités relatives à la gestion des parkings.
- **Budget annexe Forêt**, relatif à l'exploitation de la forêt communal ;
- **Budget annexe Lotissement Les Deux Pins**, lié à la réalisation et à l'aménagement de ce lotissement.

I - LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget principal de la collectivité s'équilibre à hauteur de 16 937 918.00 € en fonctionnement et 16 135 497.55 € en investissement (avec reports).

Les pourcentages de progression entre les exercices 2019 et 2020 sont calculés sur les valeurs du budget primitif.

A - La section de fonctionnement

1 - Les dépenses

Chapitre	Libellé	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Chap. 011	Charges à caractère général	3 020 164,54	3 156 668,00	4,52%
Chap. 012	Charges de personnel et frais assimilés	8 003 750,00	8 096 350,00	1,16%
Chap. 014	Atténuations de produits	63 200,00	46 000,00	-27,22%
Chap. 65	Autres charges de gestion courante	1 231 569,00	1 489 384,00	20,93%
Chap. 66	Charges financières	164 574,46	150 412,00	-8,61%
Chap. 67	Charges exceptionnelles	15 000,00	27 900,00	86,00%
Chap. 023	Virement à la section d'investissement	4 723 428,46	3 371 204,00	-28,63%
Chap. 042	Opérations d'ordre	533 571,54	600 000,00	12,45%
	Total des dépenses	17 755 258,00	16 937 918,00	-4,60%

- Chapitre 011 : Les charges à caractère général connaissent une augmentation de + 4.52 %, soit + 136 k€.

L'augmentation de ce chapitre est liée aux dépenses supplémentaires engagées par la commune pour faire face à la crise sanitaire (masques, gels, équipements de protections).

Chap. 011	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Fluides	633 230,00	613 050,00	-3,19%
Activités des services	1 626 208,00	1 800 463,00	10,72%
Contrats et Entretien	577 506,54	568 640,00	-1,54%
Charges de personnel (011)	17 260,00	19 710,00	14,19%
Autres charges de fonctionnement	165 960,00	154 805,00	-6,72%
	3 020 164,54	3 156 668,00	4,52%

Nous notons :

- La diminution progressive des coûts des fluides de 3 % ;
- La hausse des activités et services s'explique par des dépenses supplémentaires de protection et d'équipements (100 k€). Relative stabilité des autres dépenses des activités des services, comprenant les budgets alloués au projet citoyen 15 k€.
- Une baisse du poste contrats et entretiens malgré l'acquisition de gels hydroalcooliques supplémentaires pour le fonctionnement des services (+ 5 k€) ;
- Une baisse des autres charges qui s'explique par la diminution du coût du nettoyage des plages (- 14 k€).
 - Chapitre 012 : Une progression de 1.16 % comprenant :
 - Les avancements de grade et d'échelon et la dernière année du PPCR ;
 - Le coût des agents recenseurs 80 k€ ;
 - La revalorisation du régime indemnitaire des plus bas salaires 65 k€ ;
 - Le réajustement de certains postes suite au non recours à des saisonniers durant la période de confinement (- 40 k€).

Chapitre 012	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Rémunérations personnel	5 602 625,00	5 667 445,00	1,16%
Cotisations sociales	2 241 050,00	2 266 978,00	1,16%
Assurances et charges diverses	160 075,00	161 927,00	1,16%
Total général	8 003 750,00	8 096 350,00	1,16%

- Chapitre 014 : Il constate les reversements sur recettes et comprend 41 k€ de reversement de la taxe de séjour (Département) et 5 k€ de reversements sur les produits des jeux (CCAS).
- Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante progresse de 20.93 %, soit + 258 k€.

Chap. 65	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Subventions octroyées	215 150,00	199 100,00	-7,46%
Frais indemnités élus	153 000,00	155 200,00	1,44%
Participations aux syndicats	716 219,00	807 000,00	12,68%
Relations entre budgets	0,00	179 530,00	0,00%
Autres charges	147 200,00	148 554,00	0,92%
	1 231 569,00	1 489 384,00	20,93%

- L'enveloppe allouée aux associations reste identique 135 k€. La baisse est relative à la valorisation des mises à disposition de personnel aux associations (- 20 k€) ;
- Le montant des indemnités élus reste le même. La hausse provient d'une augmentation du montant alloué à la formation des élus (de 3 k€ à 5 k€) ;
- Les participations aux syndicats augmentent en raison de l'augmentation de la subvention de fonctionnement versée au CCAS + 90 k€ ;
- Les relations entre budgets constatent les contributions du budget principal vers ses budgets annexes. Une contribution pour équilibre budgétaire vers le budget annexe Forêt 55 000 € est prévue cette année ainsi qu'une contribution pour perte de recettes d'exploitation (loyers) du budget annexe Etablissements de bains (124 530 €) ;
- Les autres charges sont principalement constituées de la contribution EPFL (38 k€) et des contributions obligatoires aux écoles maternelle et élémentaire privées.
 - Chapitre 66 : Une baisse des charges financières liée au contexte financier stable, soit un taux moyen de 1.68 %.
 - Chapitre 67 : Une variation de + 12.9 k€ liée aux subventions pour les façades (15 k€).
 - Chapitre 023 : Il correspond à l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement et affecté au financement de la section d'investissement. Il s'élève à 3 371 204 € dont 2 680 230 € de résultat antérieur reporté.
En 2019, l'autofinancement comprenait une contribution du budget annexe des 2 pins de 3.5 M€
 - Chapitre 042 : Augmentation des dotations annuelles aux amortissements (suite à amortissement des attributions de compensation en investissement depuis 2019).

2 - Les recettes

Recettes	Libellé	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Chap. 002	Excédent antérieur reporté Fonc	0,00	2 680 230,00	0,00%
Chap. 013	Atténuations de charges	76 000,00	37 000,00	-51,32%
Chap. 70	Ventes de produits, prestations de serv.	1 067 158,00	942 604,00	-11,67%
Chap. 73	Impôts et taxes	10 040 747,00	9 990 337,00	-0,50%
Chap. 74	Dotations, subventions et participations	2 246 851,00	2 502 680,00	11,39%
Chap. 75	Autres produits de gestion courante	4 319 155,00	746 376,00	-82,72%
Chap. 76	Produits financiers	150,00	21 762,00	14408,00%
Chap. 77	Produits exceptionnels	2 000,00	9 000,00	350,00%
Chap. 042	Op. d'ordre de transfert entre sections	3 197,00	7 929,00	148,01%
	Total des recettes	17 755 258,00	16 937 918,00	-4,60%

- Chapitre 002 : Cette année, le vote du budget primitif intervenant après le vote du compte administratif, il nous faut reprendre les résultats de ce dernier au budget. Après affectation du résultat (6 034 546.19 €), le solde net de la section de fonctionnement à reporter est de 2 680 230 €.
- Chapitre 013 : En baisse de 39 k€ par rapport au budget précédent compte-tenu du départ à la retraite d'un agent soumis à remboursement de la part de notre assurance statutaire.

Chapitre 013	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Remb assurance statutaire	70 000,00	30 000,00	-57,14%
Remb assurance maladie	6 000,00	7 000,00	16,67%
Total général	76 000,00	37 000,00	-51,32%

- Chapitre 70 : Il regroupe les recettes issues des activités municipales.

Chapitre 70	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Prestations de services	323 850,00	269 350,00	-16,83%
Redevances des services	447 358,00	410 024,00	-8,35%
Remboursements divers	295 950,00	263 230,00	-11,06%
	1 067 158,00	942 604,00	-11,67%

- Les prestations de services (crèche, festivals, périscolaire, bibliothèque...) diminuent de 55 k€. Du fait du confinement, plusieurs de nos services ont fonctionné au ralenti (-25 k€ de participations des usagers pour la crèche, - 25 k€ pour l'extrascolaire et - 15 k€ pour le périscolaire ;
- Les redevances des services diminuent de 37 k€ suite à la fin de convention avec le SITCOM (- 35 k€) ;
- Les remboursements divers (mise à disposition de personnel ou frais) diminuent en raison de la baisse de la valorisation du personnel à la Civelles (- 28 k€) et aux associations (- 20 k€) ;

- Chapitre 73 : Il comprend l'ensemble des impôts et taxes liées au domaine. En diminution par rapport à 2019 (+ 0.50 %, soit - 50 k€).

Chapitre 73	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Fiscalité directe	7 774 124,00	7 948 290,00	2,24%
Attributions de comp.	181 323,00	192 247,00	6,02%
Droits de place (marchés, CC)	430 100,00	229 600,00	-46,62%
Taxe sur électricité	340 000,00	340 000,00	0,00%
Taxe de séjour	310 200,00	310 200,00	0,00%
Prél. Des jeux	155 000,00	120 000,00	-22,58%
Droits de mutation	850 000,00	850 000,00	0,00%
Total général	10 040 747,00	9 990 337,00	-0,50%

- Pas d'augmentation des taux d'imposition pour la commune, la seule augmentation sera la conséquence de la revalorisation des bases fixée par la loi (revalorisation de 0.9 % pour la TH et 1.22 % pour la TF).
La collectivité ne fixe plus les taux de TH, ils restent figés à 13,92 %. Les taux sont maintenus pour la TFB à 15,45 % 25,44 % pour la TFNB :
- Une diminution des droits de place : - 20 k€ pour le marché, - 120 k€ suite à exonération des droits de terrasses et – 75 k€ pour l'aire de camping-cars ;
- Une progression revue à la baisse de la taxe de séjour (310 k€) ;
- Une diminution de 60 k€ du produit des jeux du casino ;
- Une stabilisation des droits de mutation à 850 k€.

Quid d'une compensation de l'Etat sur les pertes de recettes de la fiscalité domaniale ? (en attente 3^e loi de finances rectificative courant juin).

- Chapitre 74 : concerne les dotations et les subventions (+ 11.39 %).

Chapitre 74	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Dotations	1 631 000,00	1 722 559,00	5,61%
Subventions	494 851,00	639 605,00	29,25%
Compensation Exo. taxes	121 000,00	140 516,00	16,13%
Total général	2 246 851,00	2 502 680,00	11,39%

- La DGF progresse de 5.61 % du fait du mécanisme de la péréquation. La DGF forfaitaire reste stable.
- La hausse des subventions s'explique par une augmentation des recettes CAF pour la crèche (+ 53 k€) et l'extrascolaire (+ 9 k€) ; et la participation de l'Etat pour le recensement (+ 23 k€) ; maintien des subventions allouées aux festivals (122 k€) ;
- Augmentation des compensations de l'Etat sur les exonérations fiscales (+ 20 k€).

- Chapitre 75 : constate les produits de gestion courante dont les locations.

Chapitre 75	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Loyers	721 213,00	682 604,00	-5,35%
Contributions des budgets annexes	3 535 250,00	0,00	-100,00%
Autres recettes	62 692,00	63 772,00	1,72%
Total général	4 319 155,00	746 376,00	-82,72%

- Malgré la perte de recettes des loyers commerciaux suite à exonération des loyers pendant la période du confinement (- 10 k€ hors campings), les locations restent optimisées. La baisse est aussi liée à la part variable du loyer de la location des campings qui intègre un emprunt échu ;
- La baisse des contributions des budgets annexes s'explique par la contribution du lotissement Les 2 Pins en 2019 (3.5 M€). Une contribution du budget annexe Parking initialement prévue en 2020 (40 k€) est reportée du fait des incertitudes quant à ses recettes ;
- Les autres recettes (concessions plage, redevance du Port...) sont stables.
 - Chapitre 76 : Les produits financiers s'élèvent à 21 762 €. Leur progression fait suite au remboursement des intérêts suite à déconsignation en 2019.
 - Chapitre 77 : Les produits exceptionnels progressent de 7 k€ suite à don de l'association SADIPAC.
 - Chapitre 042 : Retracer les opérations comptables de reprise d'amortissement des subventions perçues sur des biens amortissables.

B - La section d'investissement

Il est proposé de fixer à hauteur de 7.186 117 € les dépenses d'opérations, de travaux et d'équipements, déclinées sur l'annexe ci-jointe.

1- Les dépenses d'investissement (hors reports) – liste annexée

Dépenses	Libellé	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Chap. 040	Op. d'ordre de transfert entre sections	3 197,00	7 929,00	0,00%
Chap. 16	Emprunts	1 220 250,00	1 078 000,00	-11,66%
Chap. 20	Immo. Incorporelles	14 900,00	126 927,00	751,86%
Chap. 204	Subventions d'équipements versées	344 800,00	344 470,00	-0,10%
Chap. 21	Immo. Corporelles	1 120 353,00	4 227 360,00	277,32%
	Opérations	6 361 200,00	701 360,00	-88,97%
Chap. 27	Autres immo. Financières	0,00	90,00	0,00%
Chap. 45	Opération sous mandat	1 784 970,00	1 786 000,00	0,06%
Chap. 001	Déficit reporté	0,00	6 082 024,15	0,00%
	Total des dépenses	10 849 670,00	14 354 160,15	32,30%

- Chapitre 040: Il constate les opérations comptables liées aux reprises d'amortissement des subventions perçues.
- Chapitre 16: Remboursement du capital des emprunts en cours pour 1 019 000 € et prélèvement de l'EPFL pour 59 000 €.
- Chapitre 20: Il comprend notamment les frais d'études et de licences (dont études de projets urbains pour 125 k€ et licences informatiques pour 1 927 €).
- Chapitre 204: Les subventions d'équipements versées sont stables (344 k€). Elles comprennent principalement l'attribution de compensation versée à MACS au titre de la GEMAPI (264 k€).
- Chapitre 21: Il correspond au volume de travaux envisagés pour les opérations nouvelles 2020, des aménagements urbains pour 39 k€, la gestion écologique des espaces publics pour 308 k€, la pérennisation du patrimoine communal pour 481 k€, les équipements sportifs et culturels pour 294 k€, la mobilité et sécurité pour 217 k€ et les équipements pour 125 k€. A cela s'ajoute une réserve de 2 763 k€.
- Opérations:
 - Opération Centre-ville: 55 640 €
 - Opération Stratégie locale: 69 900 €
 - Opération Pôle sportif: 535 220 €
 - Opération Plan plage: 40 600 €

- Chapitre 27 : Il enregistre les dépôts de garanties.
- Chapitre 45 : Opérations relatives à la protection du littoral et financées par MACS, le Département, la Région, l'Etat et l'Europe.
- Chapitre 001 : Déficit d'investissement reporté et couvert par l'affectation du résultat.

2- Les recettes d'investissement

Recettes	Libellé	BP 2019	BP 2020	Evolution BP
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	4 723 428,46	3 371 204,00	71,37%
Chap. 024	Cessions d'immobilisations	1 000 000,00	807 000,00	-19,30%
Chap. 040	Op. d'ordre de transfert entre sections	533 571,54	600 000,00	12,45%
Chap. 10	Dotations	881 400,00	7 413 504,19	741,11%
Chap. 13	Subventions	709 300,00	311 884,00	-56,03%
Chap. 16	Emprunts	1 200 000,00	0,00	-100,00%
Chap. 27	Autres immo. Financières	17 000,00	17 090,00	0,53%
Chap. 45	Opération sous mandat	1 784 970,00	1 786 000,00	0,06%
	Total des recettes	10 849 670,00	14 306 682,19	31,86%

- Chapitre 021 : Excédent de la section de fonctionnement dont le résultat net 2019 reporté (2 680 230 €).
- Chapitre 024 : Relative à la cession de la « Maison du Port » et d'une reprise sur matériel services techniques.
- Chapitre 040 : Il constate les opérations comptables liées aux dotations aux amortissements. Son augmentation est relative au nouvel amortissement des attributions de compensation d'investissement GEMAPI.
- Chapitre 10 : Son augmentation est liée à l'affectation du résultat (6 034 546.19 €) suite à reprise des résultats antérieurs. Le solde du chapitre est composé du FCTVA (1.2 M€) et de la taxe d'aménagement (190 k€).
- Chapitre 13 : Il correspond aux subventions notifiées de divers partenaires (Etat, MACS, Agence de l'eau).
- Chapitre 16 : Pas de recours à l'emprunt pour l'équilibre de la section d'investissement.
- Chapitre 27 : Remboursement d'un prêt consenti.
- Chapitre 45 : Opérations relatives à la protection du littoral et financées par MACS, le Département, la Région, l'Etat et l'Europe.

Le remboursement du capital (1 078 000 €) est donc couvert par des ressources propres (amortissements, FCTVA, virement de la SF, cessions).

II – BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes par un prélèvement ou une réversion au budget principal.

Budget annexe	Fonct.	Invest.	Faits marquants
Forêt	162 070,00 (2019 : 138 764)	52 304.76 (2019 : 40 000)	Le budget s'autofinance par les recettes de l'exploitation du service et d'une contribution du budget principal (55 k€). Ceci afin de faire face à l'augmentation des travaux d'entretien forestier ne pouvant être réalisés en régie. Il est également prévu de valoriser la mise à disposition du personnel communale (11.5 k€).
Établissement de bains	595 367.50 (2019 : 612 880)	684 119.68 (2019 : 466 000)	Les recettes d'exploitation (loyers) couvrent la charge de la dette. La perte de recette est compensée par le budget principal (124 k€). Un emprunt pour financer les travaux d'investissements est prévu pour l'équilibre budgétaire (110 k€).
Parking	192 984.88 (2019 : 151 000€)	81 563.01 (2019 : 68 550)	Le budget s'autofinance par ses recettes d'exploitation.
Les 2 pins	1 208 718.20 (2019 : 4 642 267)		Le solde de l'excédent 2019 est reporté pour financer la fin des travaux d'aménagements.

La répartition par nature comptable des dépenses est annexée à la présente note.

Les investissements des budgets annexes se déclinent comme suit :

Forêt	52 304.76
Plan de gestion - Programme des travaux	8 000,00
Renouvellement broyeur et matériels techniques	23 124,00
Résultat d'investissement reporté	21 180.76
Etablissement de bains	684 119.68
Remboursement capital d'emprunts	375 000,00
Système aération et climatisation	110 000,00
Résultat d'investissement reporté	168 502.76
Reste à réaliser 2019	30 616.92
Parkings	81 563.01
Estacade : provision travaux	39 943.01
Remboursement capital d'emprunts	41 620,00

Et financés comme suit :

Forêt	52 304.76
Amortissements	3 156,00
Virement de la section de fonctionnement	27 968,00
Affectation du résultat	21 180.76
Etablissement de bains	684 119.68
Amortissements	217 500,00
Virement de la section de fonctionnement	157 500,00
Affectation du résultat	199 119.68
Emprunt	110 000.00
Parkings	81 563.01
Amortissements	56 833,00
Virement de la section de fonctionnement	20 000,00
Résultat d'investissement reporté	4 730.01